

Compte-rendu du Conseil municipal du 4 Juin 2012

Dans le cadre des attributions des subventions par le Conseil Général, un fonds départemental pour le développement des territoires a été institué par l'assemblée départementale le 19 mars 2012, ce fonds résulte de la fusion des fonds cantonalisés –Pact et Fonds Genevois- il est destiné à financer les projets d'investissement portés par les communes. Sur proposition de Monsieur Le Maire, les projets subventionnables, dans ce cadre, sont l'installation des barrières aux abords de l'école lors de l'aménagement du chef-lieu et la rénovation du parking du cimetière servant de terrain de sports pour un montant total de 52 669,00 € H.T. dont une aide attendue de ce fonds départemental pour le développement des territoires de 10 000 €.

Le Conseil municipal prend bonne note de l'organisation de deux animations, en plein air, le samedi 16 Juin pour un concert gratuit et le mercredi 4 juillet pour une séance de cinéma en association avec le Foyer rural et Lou P'tiou Golus.

Le Conseil municipal a pris note de la présentation :

- du rapport annuel 2011 du Syndicat de Bellecombe sur le prix et la qualité du service de l'assainissement
- du rapport annuel 2011 du Syndicat des Eaux des Rocailles sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Le conseil accepte le projet de demande au SYANE pour l'enfouissement des lignes « aux Chavannes et Chez Janton » pour le programme 2013.

Pour info. :

Suite à l'assemblée générale du Comité des fêtes du 18 mai dernier, cette association se met en « veille » dans l'attente d'une nouvelle équipe.

Prévision rentrée scolaire 2012/2013 : 134 enfants

Le Foyer rural et Asters proposent le samedi 9 juin une sortie pour découvrir Le Marais du Chenêt

Le 22^{ème} rallye national des Bornes /La Roche-sur-Foron aura lieu le samedi 22 juin et les spéciales n° 4 - n°6 et n°9 obligeront une fermeture de route de 9h10 à 22h30 (routes départementales n°6 et n° 3 du Chef-lieu à Les Chavannes).

Le stationnement des grosses migrations de 50 à 200 caravanes pour la période du 1^{er} Juin au 30 Septembre 2012 sera autorisé, dans les conditions fixées par la Préfecture et le SIGETA, à Reignier au lieu-dit L'Eculaz dans un champ situé à côté de la zone d'activités.

Dans le cadre de la convention ATESAT, prestations réalisées en 2011 :

- Avis sur le projet d'aménagement du carrefour RD6/VC4 « le Souget »
- Avis sur le projet d'aménagement du Chef-Lieu.

Prestations à réaliser en 2012 :

- Comptages routiers avant et après la réalisation de l'aménagement devant l'école et une analyse commentée
- Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale.